Programme d'études professionnelles

5334

Installation de revêtements souples

Secteur de formation 7 Bâtiment et travaux publics

Québec

Programme d'études professionnelles

5334

Installation de revêtements souples

Secteur de formation

7

Bâtiment et travaux publics

Formation professionnelle et technique
et formation continue

Direction générale de la formation
professionnelle et technique

Équipe de production

Coordination

Manon Chiasson
Responsable du secteur *Bâtiment et travaux publics*
Direction des programmes et de la veille sectorielle
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Conception et rédaction

Guy Papillon
Couvre-plancher Papillon
Entrepreneur spécialisé
Montréal
Spécialiste du contenu

Diane Barrette
Conseillère en développement de programmes d'études
Groupe Vision Compétence, Services conseils en éducation

Révision linguistique

Sous la responsabilité de la Direction des communications du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Mise en pages et édition

Sous la responsabilité de la Direction générale de la formation professionnelle et technique du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2011

ISBN 978-2-550-62640-4 (version imprimée)
ISBN 978-2-550-62641-1 (PDF)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2011

Remerciements

La production du présent document a été possible grâce à la participation de nombreux collaborateurs et collaboratrices des milieux de l'éducation et du travail. Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport remercie les personnes suivantes.

Milieu de l'éducation

Jacques Cantin
École des métiers et occupations de l'industrie de la construction du Québec (EMOICQ)
Québec

Christian Lamarche
École des métiers de la construction de Montréal (EMCM)
Montréal

Denis Lampron
École des métiers et occupations de l'industrie de la construction du Québec (EMOICQ)
Québec

Richard Carpentier
C.F.P. Gérard-Filion
Longueuil

Michèle Tremblay
C.F.P. Gérard-Filion
Longueuil

Marlène Turgeon
École des métiers de la construction de Montréal (EMCM)
Montréal

Milieu du travail

Sylvain Hogue
Atelier de tapis SR inc.
Montréal

Gérald Nourry
G. Nourry et fils ltée
Montréal

Francis Montmigny
Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec (APCHQ)

Gerry Beaudoin
Conseil provincial du Québec des métiers de la construction (CPQMC-I - Section locale 134)

Bernard Boisvert
Confédération des syndicats nationaux (CSN)

Jean-Claude Bourgault
Syndicat québécois de la construction (SQC)

Jean Mathieu
Commission de la construction du Québec (CCQ)
Montréal

Michel Paris
Entrepreneur
Montréal

François Sauvé
Couvre-Sol inc.
Montréal-Nord

Micheline Tanguay
Association de la construction du Québec (ACQ)

Yves Ouellet
Fédération des travailleurs du Québec (FTQ-Construction - Section locale 2366)

Claude Soulières
Centrale des syndicats démocratiques (CSD-Construction)

Karine Rancourt
Commission de la construction du Québec (CCQ)
Montréal

Table des matières

Présentation du programme d'études professionnelles 1
Éléments constitutifs 1
Aspects de mise en œuvre 3
Synthèse du programme d'études 5

Première partie

Buts du programme d'études 9
Intentions éducatives 10
Énoncés des compétences du programme d'études 11
Matrice des compétences 11
Harmonisation 13

Deuxième partie

Compétences du programme d'études
Métier, formation et communication en milieu de travail 17
Santé et sécurité sur les chantiers de construction 21
Travaux inhérents à l'installation de revêtements souples 25
Interprétation de plans et devis 29
Planification des travaux 31
Préparation de surfaces 35
Installation de tapis collés 39
Installation de tapis étirés 43
Installation de revêtements résilients 47
Installation de revêtements de surfaces sportives 53
Organismes de l'industrie de la construction 57
Recherche d'emploi 61
Techniques spécialisées d'installation de revêtements souples 63
Réparation de tapis et de revêtements résilients 69

Présentation du programme d'études professionnelles

Le programme d'études professionnelles présente les compétences nécessaires pour exercer un métier ou une profession au seuil d'entrée sur le marché du travail. De plus, la formation permet à la travailleuse et au travailleur de développer une polyvalence qui lui sera utile dans son cheminement professionnel ou personnel.

Le programme d'études est constitué d'un ensemble cohérent de compétences à développer. Il précise les cibles des apprentissages et les grandes orientations à privilégier pour la formation. Les compétences sont liées à la maîtrise des tâches du métier ou de la profession ou encore à des activités de travail ou de vie professionnelle ou personnelle, le cas échéant. Les apprentissages attendus de l'élève se réalisent dans un contexte de mise en œuvre de la compétence et visent un pouvoir d'agir, de réussir et de progresser.

Conformément à la Loi sur l'instruction publique[1], « les programmes d'études comprennent des objectifs et un contenu obligatoires et peuvent comprendre des objectifs et un contenu indicatifs qui doivent être enrichis ou adaptés selon les besoins des élèves qui reçoivent les services ». Pour la compétence traduite en comportement, les composantes obligatoires englobent l'énoncé de la compétence, les éléments de la compétence, le contexte de réalisation et les critères de performance et, pour la compétence traduite en situation, les rubriques correspondantes.

À titre indicatif, le programme d'études présente une matrice des compétences, des intentions éducatives, les savoirs liés à chaque compétence et les balises relatives aux savoirs. Pour chacune des compétences, une durée est suggérée. Toutes les composantes formulées à titre indicatif dans le programme d'études peuvent être enrichies ou adaptées selon les besoins de l'élève, de l'environnement et du milieu de travail.

Éléments constitutifs

Buts du programme d'études

Les buts du programme d'études présentent le résultat recherché au terme de la formation et une description générale du métier; ils reprennent les quatre buts généraux de la formation professionnelle.

Intentions éducatives

Les intentions éducatives sont des visées pédagogiques qui présentent des orientations à favoriser dans la formation de l'élève en matière de grandes habiletés intellectuelles ou motrices, d'habitudes de travail ou d'attitudes. Elles touchent généralement des aspects significatifs du développement personnel et professionnel qui n'ont pas fait l'objet de formulations explicites en ce qui concerne les buts du programme d'études ou les compétences. Elles visent à orienter l'action pédagogique attendue pour mettre en contexte les apprentissages des élèves, avec les dimensions sous-jacentes à l'exercice d'un métier ou d'une profession. Les intentions éducatives peuvent guider les établissements dans la mise en œuvre du programme d'études.

Compétence

La compétence est le pouvoir d'agir, de réussir et de progresser qui permet de réaliser adéquatement des tâches, des activités de vie professionnelle ou personnelle, et qui se fonde sur un ensemble organisé de savoirs : connaissances et habiletés de divers domaines, stratégies, perceptions, attitudes, etc.

La compétence en formation professionnelle est traduite en comportement ou en situation. Elle présente des repères et des exigences précises en termes pratiques pour l'apprentissage.

[1] Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c. 1-33.3, article 461)

1 Compétence traduite en comportement

La compétence traduite en comportement décrit les actions et les résultats attendus de l'élève. Elle comprend :

- *L'énoncé de la compétence*, qui résulte de l'analyse de la situation de travail, des orientations et des buts généraux de la formation professionnelle ainsi que d'autres déterminants.
- *Les éléments de la compétence*, qui décrivent les aspects essentiels à la compréhension de la compétence, sous forme de comportements particuliers. On y évoque les grandes étapes d'exécution d'une tâche ou les principales composantes de la compétence.
- *Le contexte de réalisation*, qui correspond à la situation lors de la mise en œuvre de la compétence, au seuil d'entrée sur le marché du travail. Le contexte vise à reproduire une situation réelle de travail et ne décrit pas une situation d'apprentissage ou d'évaluation.
- *Les critères de performance*, qui définissent des exigences à respecter et accompagnent soit les éléments de la compétence, soit l'ensemble de la compétence. Pour chacun des éléments, les critères de performance permettent de porter un jugement sur l'acquisition de la compétence. Pour l'ensemble de la compétence, ils décrivent des exigences liées à l'accomplissement d'une tâche ou d'une activité et donnent des indications sur la performance recherchée ou sur la qualité globale du produit ou du service attendu.

2 Compétence traduite en situation

La compétence traduite en situation décrit la situation éducative dans laquelle se trouve l'élève pour effectuer ses apprentissages. Les actions et les résultats varient selon les personnes. Elle comprend :

- *L'énoncé de la compétence*, qui résulte de l'analyse de la situation de travail, des orientations et des buts généraux de la formation professionnelle ainsi que d'autres déterminants.
- *Les éléments de la compétence*, qui mettent en évidence les éléments essentiels de la compétence et permettent une meilleure compréhension de celle-ci quant à l'intention poursuivie. Les éléments de la compétence sont au cœur de la mise en œuvre de cette situation éducative.
- *Le plan de mise en situation*, qui décrit, dans ses grandes lignes, la situation éducative dans laquelle on place l'élève pour lui permettre d'acquérir la compétence visée. Le plan de mise en situation comporte habituellement les moments-clés d'apprentissage traduits en trois étapes reliées à l'information, la réalisation et la synthèse.
- *Les conditions d'encadrement*, qui définissent les balises à respecter par l'enseignante ou par l'enseignant et les moyens à mettre en place, de façon à rendre possibles les apprentissages et à avoir les mêmes conditions partout. Elles peuvent comprendre des principes d'action ou des modalités particulières.
- *Les critères de participation*, qui décrivent les exigences de participation que l'élève doit respecter pendant l'apprentissage. Ils portent sur la façon d'agir et non sur des résultats à obtenir en fonction de la compétence visée. Des critères de participation sont généralement présentés pour chacune des phases de la situation éducative.

Savoirs liés

Les *savoirs liés à la compétence* et les *balises* sont fournis à titre indicatif. Les savoirs liés définissent les apprentissages les plus significatifs que l'élève est appelé à faire pour mettre en œuvre et assurer l'évolution de la compétence. Les savoirs liés sont en relation avec le marché du travail et sont accompagnés de balises qui renseignent sur leur champ d'application, leur niveau de complexité ou leur contenu de formation. Les savoirs liés comprennent généralement des apprentissages en relation avec les connaissances, les habiletés, les attitudes, etc.

Durée

La durée totale du programme d'études est prescrite. Elle est associée au temps d'enseignement qui inclut l'évaluation des apprentissages, l'enrichissement ou l'enseignement correctif, selon les besoins de l'élève. La durée associée à la compétence indique le temps nécessaire qu'il faut pour la développer.

Le temps d'enseignement est assorti au temps de formation, temps moyen évalué au moment de l'élaboration du programme d'études pour l'acquisition de la compétence et pour l'évaluation des apprentissages. La durée est importante pour l'organisation de la formation.

Unités

L'unité est un étalon qui sert à exprimer la valeur de chacune des compétences. L'unité correspond à quinze heures de formation.

Aspects de mise en œuvre

Approche programme

L'approche programme s'appuie sur une vision d'ensemble du programme d'études et de ses différentes composantes (buts, intentions éducatives, compétences, etc.). Elle nécessite la concertation entre tous les acteurs concernés que ce soit au moment de concevoir le programme d'études, au moment de planifier et réaliser sa mise en œuvre, ou encore à celui d'évaluer ses retombées. Elle consiste à faire en sorte que l'ensemble des interventions et des activités proposées visent les mêmes finalités, souscrivent aux mêmes orientations. Pour l'élève, l'approche programme rend la formation plus signifiante car les apprentissages se présentent en un tout davantage cohérent.

Approche par compétences

L'approche par compétences, pour l'enseignement en formation professionnelle, se traduit par une philosophie d'intervention visant à amener l'élève à mobiliser des ressources individuelles, à agir, réussir et progresser dans différents contextes, selon des performances définies, et avec tous les savoirs nécessaires. L'approche par compétences se réalise à travers des situations reflétant la vie professionnelle et personnelle.

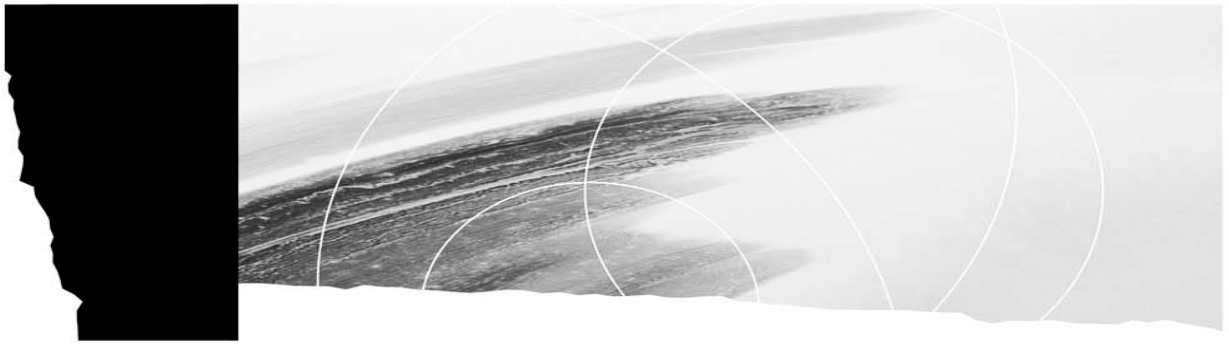

5334 **Installation de revêtements souples**

Année d'approbation : 2011

Type de sanction :	Diplôme d'études professionnelles
Nombre d'unités :	60
Nombre de compétences :	14
Durée totale :	900 heures

Pour être admis au programme d'études *Installation de revêtements souples*, il faut satisfaire à l'une des conditions suivantes :

- La personne est titulaire du diplôme d'études secondaires ou de son équivalent reconnu.

OU

- La personne est âgée d'au moins 16 ans au 30 septembre de l'année scolaire au cours de laquelle elle commence sa formation et a obtenu les unités de 3e secondaire en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématique dans des programmes d'études établis par la ministre, ou des apprentissages reconnus équivalents.

OU

- La personne est âgée d'au moins 18 ans au moment de l'entrée en formation et possède les préalables fonctionnels, soit la réussite du test de développement général ainsi que le cours de langue d'enseignement FRA-1104-2, ou des apprentissages reconnus équivalents.

Note : Pour les programmes d'études de cette catégorie, une personne peut poursuivre sa formation générale en concomitance avec sa formation professionnelle à condition d'avoir au moins obtenu les unités de 3e secondaire en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématique dans des programmes d'études établis par la ministre ou encore d'avoir réussi le test de développement général (TDG).

La durée du programme d'études est de 900 heures; de ce nombre, 615 heures sont consacrées à l'acquisition de compétences liées directement à la maîtrise des tâches du métier et 285 heures à l'acquisition de compétences générales liées à des activités de travail ou de vie professionnelle. Le programme d'études est divisé en 14 compétences dont la durée varie de 15 heures à 120 heures. Cette durée comprend le temps consacré à l'enseignement, à l'évaluation des apprentissages, à l'enrichissement, et à l'enseignement correctif.

Rappel de la compétence	Code	Numéro	Durée	Unités
Métier, formation et communication en milieu de travail	258033	1	45	3
Santé et sécurité sur les chantiers de construction	254992	2	30	2
Travaux inhérents à l'installation de revêtements souples	258046	3	90	6
Interprétation de plans et devis	258052	4	30	2
Planification des travaux	258064	5	60	4
Préparation de surfaces	258075	6	75	5
Installation de tapis collés	258088	7	120	8
Installation de tapis étirés	258095	8	75	5
Installation de revêtements résilients	258108	9	120	8
Installation de revêtements de surfaces sportives	258213	10	45	3
Organismes de l'industrie de la construction	254991	11	15	1
Recherche d'emploi	258221	12	15	1
Techniques spécialisées d'installation de revêtements souples	258238	13	120	8
Réparation de tapis et de revêtements résilients	258244	14	60	4

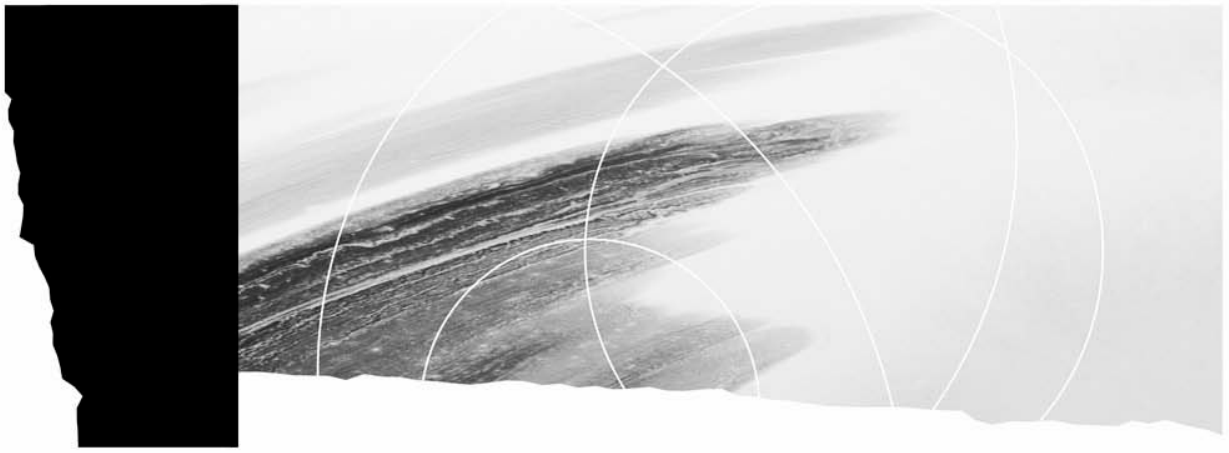

Première partie

Buts du programme d’études
Intentions éducatives
Énoncés des compétences
Matrice des compétences
Harmonisation

Buts du programme d’études

Le programme d’études professionnelles *Installation de revêtements souples* prépare à l’exercice du métier de poseuses et poseurs de revêtements souples.

Ce métier s’inscrit dans le domaine du bâtiment. Dans le cadre de leurs fonctions, ces personnes installent et réparent divers produits de revêtements souples comprenant, entre autres : du tapis, du vinyle, des carreaux résilients, du revêtement résilient en feuilles, des tapis amovibles (saisonniers), des revêtements pour installations sportives, etc.

Dans l’exercice de leurs fonctions, les poseuses et poseurs de revêtements souples doivent notamment : inspecter les lieux, prendre des mesures, préparer les surfaces sur laquelle le revêtement sera posé, corriger des imperfections, nettoyer les surfaces, poser des apprêts, si nécessaire. Par la suite ces personnes procèdent à l’installation du revêtement, agencent les motifs et insèrent des morceaux aux endroits où le revêtement a été endommagé, le cas échéant.

Les poseuses et poseurs de revêtements souples peuvent être responsables de la visite des lieux, de la planification des travaux et de l’estimation des travaux à réaliser. Pour ce faire, ces personnes utilisent des plans, des dessins, des croquis à main levée, des bons de travail, etc.

Depuis quelques années, de nouveaux produits et matériaux s’imposent sur le marché et intéressent de plus en plus les designers et les consommateurs. Cette diversification des matériaux entraîne une modification des techniques et des méthodes de travail, l’apparition de nouveaux outils et équipements et une conscience accrue de l’impact de certains produits sur l’environnement et la santé des travailleuses et travailleurs.

Dans ce métier, ces personnes peuvent être embauchées par des entreprises de construction, des entrepreneurs, des entreprises de revêtement de sol, etc. Par ailleurs, on rencontre beaucoup de travailleuses et de travailleurs indépendants.

En se conformant aux exigences en vigueur, les poseuses et poseurs de revêtements souples peuvent œuvrer dans les secteurs de la construction et hors construction, notamment dans les sous-secteurs résidentiel, commercial et institutionnel.

Conformément aux buts généraux de la formation professionnelle, le programme d’études *Installation de revêtements souples* vise à :

- Rendre la personne efficace dans l’exercice d’un métier, soit :
  - lui permettre d'exécuter correctement et avec une performance acceptable, au seuil d’entrée sur le marché du travail, les tâches et les activités associées au métier ;
  - lui permettre d’acquérir les compétences nécessaires pour l’obtention du Certificat de compétence Apprenti (CCA) et celles qui lui permettront, après les périodes d’apprentissage requises, d’obtenir le Certificat de compétence Compagnon (CCC) pour travailler dans l’industrie de la construction ;
  - lui permettre d'évoluer convenablement dans son milieu de travail en favorisant :
    - l'acquisition des habiletés intellectuelles et psychomotrices nécessaires à l'exécution des tâches du métier;
    - le souci de communiquer efficacement avec la clientèle, les collègues de travail, les fournisseurs, son employeur, etc.;
    - le développement de l'éthique professionnelle et du sens des responsabilités;
    - le renforcement des habitudes d'ordre, de propreté et de précision dans l'exercice de son métier;
    - une préoccupation constante de la santé et de la sécurité du travail;
    - l'acquisition d'habitudes de travail conformes aux principes de l'ergonomie.

- Favoriser l'intégration de la personne à la vie professionnelle, soit :
  - lui permettre de connaître le contexte particulier du métier d’installatrice ou d’installateur de revêtements souples;
  - lui permettre de connaître ses droits et ses responsabilités en tant que travailleuse ou travailleur.
- Favoriser l'évolution de la personne et l'approfondissement des savoirs professionnels, soit :
  - lui permettre de développer une préoccupation pour l'excellence ainsi que les attitudes fondamentales au succès professionnel;
  - lui permettre de développer l'autonomie, le sens des responsabilités et le goût de la réussite;
  - lui permettre de comprendre les principes sous-jacents aux techniques utilisées et d’établir des liens entres les connaissances acquises et les tâches à accomplir;
  - lui permettre d'acquérir des connaissances et de développer des habiletés au regard de la diversité des produits, des matériaux, des équipements, etc.;
  - lui permettre d'acquérir des méthodes de travail efficaces;
  - lui permettre de développer l'habitude de vérifier la qualité de son travail.
- Favoriser la mobilité professionnelle de la personne, soit :
  - lui permettre de développer les attitudes positives à l'égard des changements technologiques et des situations nouvelles;
  - lui permettre d'atteindre la polyvalence nécessaire pour travailler avec différents types de revêtements ;
  - lui permettre de travailler dans les secteurs de la construction et hors construction;
  - lui permettre d'accroître sa capacité d'apprendre, de s'informer et de se documenter;
  - lui permettre de s’intéresser à la formation continue.

Intentions éducatives

Le programme d’études professionnelles *Installation de revêtements souples* vise à développer les attitudes et comportements suivants jugés indispensables à l’exercice du métier par les milieux de l’éducation et du travail :

1 Développer la conscience des impacts de la qualité du travail sur l’esthétique des lieux résidentiels, commerciaux et institutionnels;

2 Développer le sens des responsabilités;

3 Avoir le souci de mettre en valeur son métier.

Énoncés des compétences du programme d'études

Liste des compétences

- Se situer au regard du métier, de la démarche de formation et communiquer en milieu de travail.
- Prévenir les atteintes à la santé, à la sécurité et à l'intégrité physique sur les chantiers de construction.
- Effectuer des travaux inhérents à l'installation de revêtements souples.
- Interpréter des plans et des devis et effectuer des croquis.
- Planifier les travaux à effectuer pour l'installation de revêtements souples.
- Préparer des surfaces en vue de l'installation de revêtements souples.
- Installer des tapis collés.
- Installer des tapis étirés.
- Installer des revêtements résilients.
- Installer des revêtements de surfaces sportives.
- Se situer au regard des organismes de l'industrie de la construction.
- Effectuer des recherches d'emploi.
- Exécuter des techniques spécialisées d'installation de revêtements souples.
- Réparer des tapis et des revêtements résilients.

Matrice des compétences

La matrice des compétences met en évidence les relations entre les compétences générales, qui correspondent à des activités de travail ou de vie professionnelle, et les compétences particulières, qui sont propres au métier.

Le tableau étant à double entrée, la matrice permet de voir les liens qui unissent les éléments placés à l'horizontale et ceux placés à la verticale. Le symbole (○) marque un rapport entre une compétence générale et une compétence particulière. Le symbole (△) montre, quant à lui, qu'il existe une relation entre une compétence particulière et une étape du processus de travail. Lorsque les symboles sont noircis, cela indique en outre que l'on tient compte de ces liens pour l'acquisition de compétences particulières. La logique qui a présidé à la conception de la matrice influe sur la séquence d'enseignement des compétences. De façon générale, on prend en considération une certaine progression relativement à la complexité des apprentissages et au développement de l'autonomie de l'élève. De ce fait, l'axe vertical présente les compétences particulières dans l'ordre où elles devraient être acquises et sert de point de départ à l'agencement de l'ensemble des compétences.

MATRICE DES COMPÉTENCES

INSTALLATION DE REVÊTEMENTS SOUPLES

COMPÉTENCES PARTICULIÈRES	Numéro de la compétence	Type d'objectif	Durée (h)	COMPÉTENCES GÉNÉRALES						
				Se situer au regard du métier, de la démarche de formation et communiquer en milieu de travail	Prévenir les atteintes à la santé, à la sécurité et à l'intégrité physique sur les chantiers de construction	Effectuer des travaux inhérents à l'installation de revêtements souples	Interpréter des plans et des devis et effectuer des croquis	Planifier les travaux à effectuer pour l'installation de revêtements souples	Se situer au regard des organismes de la construction	Effectuer des recherches d'emploi
Numéro de la compétence				1	2	3	4	5	11	12
Type d'objectif				S	S	C	C	C	S	S
Durée (h)				45	30	90	30	60	15	15
Préparer des surfaces en vue de l'installation de revêtements souples	6	C	75	○	●	●	●	●	○	
Installer des tapis collés	7	C	120	○	●	●	●	●	○	
Installer des tapis étirés	8	C	75	○	●	●	●	●	○	
Installer des revêtements résilients	9	C	120	○	●	●	●	●	○	
Installer des revêtements de surfaces sportives	10	C	45	○	●	●	●	●	○	
Exécuter des techniques spécialisées d'installation de revêtements souples	13	C	120	○	●	●	●	●	○	○
Réparer des tapis et des revêtements résilients	14	C	60	○	●	●	●	●	○	○

Harmonisation

L'harmonisation des programmes d'études professionnelles et techniques est une orientation ministérielle. Elle consiste à établir des similitudes et une continuité entre les programmes d'études du secondaire et ceux du collégial, que ce soit dans un même secteur de formation ou dans des secteurs de formation différents, en vue d'éviter la duplication des offres de formation, de reconnaître les compétences acquises et de faciliter les parcours de formation.

L'harmonisation contribue à établir une offre cohérente de formation, en particulier à faire en sorte que les fonctions de travail auxquelles préparent les programmes d'études soient bien identifiées et distinguées. S'il arrive que l'exercice de ces fonctions nécessite l'acquisition de compétences communes, les travaux d'harmonisation permettent de les repérer. Toutefois, même en l'absence de compétences communes, les programmes d'études n'en sont pas moins harmonisés.

L'harmonisation est dite interordres lorsqu'elle porte sur des programmes d'études d'ordres d'enseignement différents; elle est intra-ordre lorsqu'elle porte sur des programmes d'études d'un même ordre d'enseignement; enfin, elle est intersectorielle lorsqu'elle porte sur des programmes d'études de secteurs de formation différents.

Les travaux menés dans une perspective d'harmonisation des programmes d'études permettent, notamment, et le cas échéant, la mise au jour de leur communauté de compétences. Les compétences partagées par deux programmes d'études ou plus et dont l'acquisition de l'une permet la reconnaissance de l'autre sont dites communes. Des compétences communes ayant le même énoncé et dont toutes les composantes sont le calque l'une de l'autre sont dites identiques; lorsque des compétences communes ne sont pas identiques, mais présentent un niveau de similitude tel qu'elles sont de valeur égale, elles sont dites équivalentes.

Les travaux d'harmonisation réalisés pour le programme d'études *Installation de revêtements souples* n'ont pas permis d'identifier, pour le moment, des compétences communes avec d'autres programmes d'études.

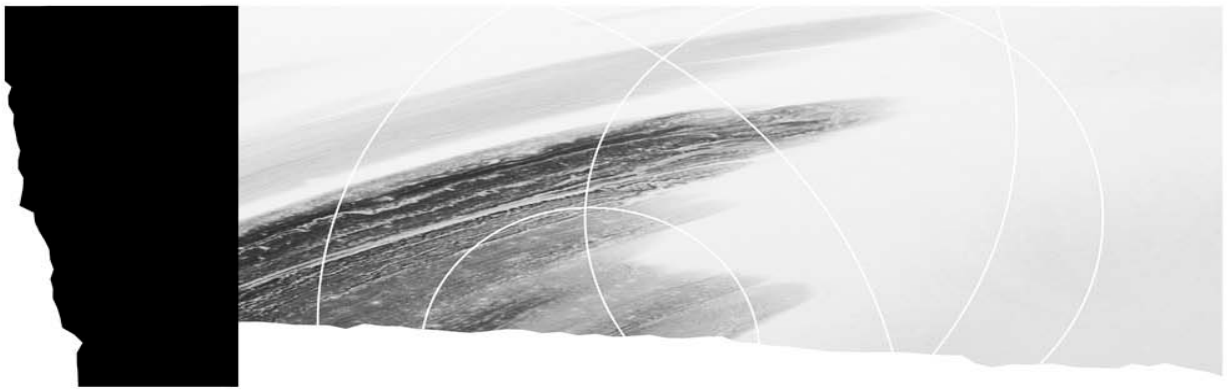

Deuxième partie

Compétences du programme d’études

Métier, formation et communication en milieu de travail	Code : 258033

Compétence 1 Durée 45 h Unités 3

Compétence traduite en situation

Énoncé de la compétence

Se situer au regard du métier, de la démarche de formation et communiquer en milieu de travail.

Éléments de la compétence

- Connaître la réalité du travail dans le domaine de l'installation et de la réparation de revêtements souples.
- Reconnaître les comportements et les attitudes requis pour offrir un service à la clientèle de qualité.
- Comprendre le projet de formation.
- Confirmer son orientation professionnelle.

Plan de mise en situation

Phase d'information

- S'informer sur le marché du travail dans le domaine de l'installation et de la réparation de revêtements souples.
- S'informer sur les spécificités des différents secteurs d'activités où oeuvrent les poseuses et poseurs de revêtements souples : secteurs de la construction et hors construction; sous-secteurs résidentiel, commercial et institutionnel.
- S'informer sur la nature et les exigences de l'emploi.
- Identifier la réglementation générale qui encadre le métier.
- S'informer sur les perspectives d'avenir dans le secteur d'activité.
- S'informer sur les attitudes, les comportements et les habiletés nécessaires à l'exercice du métier, notamment sur tout ce qui a trait au service à la clientèle.
- S'informer sur les attitudes et comportements requis à l'égard du travail d'équipe, de son employeur, de la concurrence et des autres corps de métiers.
- S'informer sur le programme d'études et la démarche de formation.

Phase de réalisation

- Discuter de sa perception du métier :
  - les avantages et les inconvénients;
  - les exigences des employeurs;
  - les exigences relatives au service à la clientèle.
- Discuter des moyens de tenir à jour ses connaissances.
- Échanger sur l'information obtenue au cours d'une visite d'entreprise ou auprès de spécialistes du métier.
- Inventorier les obstacles à la communication.
- Observer le fonctionnement d'équipes de travail et constater l'influence d'une bonne communication sur la qualité du travail et du service à la clientèle.
- Faire part de ses premières réactions concernant le programme d'études et la démarche de formation.

Phase de synthèse

- Évaluer son choix professionnel en comparant les exigences du métier avec ses propres aptitudes et intérêts, ses forces et ses limites.
- Faire le bilan de ses points forts et de ses points faibles relativement à sa façon de communiquer.
- Indiquer des moyens à pallier ses lacunes en matière de communication.
- Présenter le résultat de son évaluation.

Conditions d'encadrement

- Créer un climat favorable au respect mutuel.
- Valoriser les apports de chaque personne lors des échanges en groupe.
- Encourager les élèves à participer aux activités proposées.
- Fournir aux élèves les moyens d'évaluer leur orientation professionnelle avec honnêteté et objectivité.
- Organiser des activités représentatives de la réalité du milieu de travail : visites chez des fabricants, invitation de conférenciers, mises en situation, etc.
- S'assurer que la documentation pertinente est à la disposition des élèves.

Critères de participation

Phase d'information

- Recueille des données relatives aux sujets traités.

Phase de réalisation

- Exprime sa perception du métier et du programme de formation au cours d'une rencontre de groupe.
- Participe aux diverses activités proposées.

Phase de synthèse

- Produit un rapport dans lequel sont présentés ses goûts et ses intérêts, ses forces et ses limites par rapport au métier et à la communication.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend le plan de mise en situation, les savoirs liés aux phases et les balises associées aux savoirs.

Phase d'information

• Identifier les principales sources d'information.	Rapport d'analyse du métier et autres documents pertinents.
• Déterminer une façon de noter et de présenter les données.	
• Manifester le désir de s'informer.	
• Déterminer les aspects à considérer pour explorer le métier.	

• Reconnaître des termes et des expressions du métier.	
• Prendre conscience de la responsabilité associée à l'exercice du métier.	Tâches, conditions d'exercice du métier, milieux de travail, avantages et inconvénients, droits et responsabilités des travailleuses et travailleurs, etc.
• Identifier les principaux règlements qui régissent l'exercice du métier.	Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST), Commission de la construction du Québec (CCQ), Commission des normes du travail (CNT), Emploi Québec, Code national du bâtiment, etc.
• Identifier différents profils de clientèles.	
• Identifier les comportements et attitudes requis au regard du service à la clientèle.	Propreté corporelle, apparence soignée, respect du code vestimentaire, propreté de l'équipement, du matériel et du véhicule de service, ponctualité, politesse et courtoisie, respect de l'environnement et de l'intimité de la clientèle, absence de drogues et d'alcool durant le service, etc.
• Reconnaître les comportements et attitudes requis au regard de son employeur, de la concurrence, des autres corps de métiers.	
Phase de réalisation	
• Expliquer les principales règles permettant de discuter convenablement en groupe. • Avoir le souci de partager sa perception du métier. • Respecter les opinions des autres. • Prendre conscience des exigences nécessaires à la réussite des apprentissages.	Caractéristiques favorables à la communication : écoute active, confiance en soi, ouverture aux autres, capacité d'adaptation, courtoisie, niveaux de langage, règles d'étiquette, etc.
Phase de synthèse	
• Prendre conscience de l'importance d'exercer un métier qui répond à ses attentes et à ses aspirations.	Incidence sur son choix de carrière.
• Reconnaître ses habiletés, ses aptitudes.	Habiletés techniques et personnelles en matière de communication, capacité à s'adapter, à exercer son jugement, à résoudre des problèmes, etc.

Santé et sécurité sur les chantiers de construction	Code : 254992

Compétence 2 Durée 30 h Unités 2

Compétence traduite en situation

Énoncé de la compétence

Prévenir les atteintes à la santé, à la sécurité et à l'intégrité physique sur les chantiers de construction.

Éléments de la compétence

- Développer une attitude responsable à l'égard des dangers pour la santé et la sécurité.
- Être consciente ou conscient de l'importance de respecter les normes et les règlements en matière de santé et de sécurité au travail.
- Reconnaître une situation dangereuse ou un comportement à risque et les mesures préventives applicables.

Plan de mise en situation

Phase d'information

- S'informer des risques inhérents aux chantiers de construction.
- S'informer des normes et des règlements relatifs à la santé et à la sécurité sur les chantiers de construction.
- Se renseigner sur les mesures à prendre en cas d'urgence.
- Réfléchir à l'importance d'acquérir une compétence en matière de santé et de sécurité au travail.

Phase de réalisation

- Expérimenter des situations dans lesquelles il est nécessaire de prévenir les risques et d'éliminer les dangers au regard de l'environnement, des installations, de l'équipement et de la machinerie, du matériel et des outils, des sources d'énergie, etc.
- Participer à des activités permettant de reconnaître les risques liés au transport de charges ainsi qu'aux postures de travail contraignantes.
- Participer à des activités permettant de reconnaître les symboles et les signaux concernant la prévention des risques (produits dangereux, travaux routiers, transport de matières dangereuses, etc.).
- Comparer les comportements à risque observés sur un chantier de construction et dégager les principes fondamentaux d'un comportement sécuritaire.

Phase de synthèse

- Présenter un bilan contenant :
  - un résumé des connaissances et habiletés nouvellement acquises;
  - une évaluation de sa propre attitude à l'égard de la santé et de la sécurité au travail;
  - les objectifs et les moyens à prendre pour s'améliorer.

Conditions d'encadrement

- Fournir les sources d'information nécessaires.
- Inviter, le cas échéant, des personnes-ressources spécialisées dans certains aspects de la santé et de la sécurité au travail.
- Exploiter le matériel audiovisuel de façon optimale.
- Recourir à plusieurs mises en situation représentatives de la réalité dans les chantiers de construction.
- Prévenir les gestes dangereux que pourraient faire les élèves au moment des simulations.
- Favoriser la participation de tous les élèves aux discussions.
- Guider la démarche d'évaluation des élèves en leur fournissant des outils (par exemple, un questionnaire) pour faciliter l'analyse de leur expérience et la détermination de leurs objectifs.

Critères de participation

Phase d'information

- Consulte les sources d'information mises à sa disposition.
- Décrit des avantages de respecter les normes et les règlements en matière de santé et de sécurité.

Phase de réalisation

- Participe avec sérieux aux activités proposées.
- Énonce des principes d'un comportement sécuritaire.
- Dresse une liste de risques liés aux chantiers de construction ainsi que de mesures préventives applicables.

Phase de synthèse

- Présente un bilan contenant :
  - un résumé des connaissances et habiletés nouvellement acquises;
  - une évaluation de sa propre attitude à l'égard de la santé et de la sécurité au travail;
  - les objectifs et les moyens à prendre pour préserver sa santé, sa sécurité et son intégrité physique, ainsi que celles des autres, sur un chantier de construction.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend le plan de mise en situation, les savoirs liés aux phases et les balises associées aux savoirs.

Phase d'information

• Être réceptive ou réceptif à l'information relative à la santé et à la sécurité sur les chantiers de construction.	
• Reconnaître les atteintes à la santé, à la sécurité et à l'intégrité physique les plus fréquentes sur les chantiers de construction.	Maladies et lésions professionnelles, accidents, tout type de harcèlement, etc.
• Reconnaître les sources d'information relatives à la santé et à la sécurité sur les chantiers de construction et y repérer des renseignements.	Rôles et responsabilités en matière de santé et de sécurité sur les chantiers de construction. Cadre réglementaire relatif à la santé et à la sécurité.

• Cerner les avantages de respecter les normes et les règles de santé et de sécurité.	Prévention des maladies et des accidents.
Phase de réalisation	
• Associer des risques liés aux chantiers de construction et à l'exécution du métier aux mesures préventives applicables.	Risques inhérents au chantier lui-même et à l'exercice du métier. Mesures de prévention à appliquer en fonction des risques. Systèmes d'identification des matières dangereuses.

Travaux inhérents à l'installation de revêtements souples	Code : 258046

Compétence 3 Durée 90 h Unités 6

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Effectuer des travaux inhérents à l'installation de revêtements souples.

Contexte de réalisation

- Pour des travaux d'installation qui seront effectués dans des résidences, des édifices à bureaux à un ou à plusieurs étages, des institutions, des commerces, etc.
- À partir de consignes verbales ou de bons de travail.
- En équipe de travail.
- À l'aide :
  - de matériaux et de produits de revêtements souples;
  - d'adhésifs et de produits utilisés pour l'installation de revêtements souples;
  - d'outils manuels et mécanisés et d'appareils;
  - d'équipement et de matériel de manutention et de déplacement de charges;
  - de moyens de protection individuelle;
  - d'une trousse de premiers soins.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1 Sélectionner des matériaux et des produits de revêtements souples.	• Sélection judicieuse de divers types de matériaux et de produits en fonction de leurs usages. • Choix pertinent des outils et des appareils requis pour l'installation des matériaux et des produits. • Sélection judicieuse des adhésifs requis pour l'installation des matériaux et des produits.
2 Utiliser diverses techniques de travail en vue de l'installation de revêtements souples.	• Utilisation sécuritaire de divers outils manuels et mécanisés et des appareils requis pour des travaux : – de coupe; – de polissage; – de collage; – de soudage; – de jointage; – de dévêtissage; – de tension; – d'application d'adhésifs de base, etc.

3 Manipuler de lourdes charges.	• Estimation visuelle du poids des charges. • Adoption de postures ergonomiques. • Utilisation conforme des appareils et des accessoires de levage et de manutention. • Application stricte des normes lors du déplacement de la marchandise par une grue mobile. • Port des moyens et des accessoires de protection. • Application de techniques de manutention sécuritaires. • Coordination appropriée du travail effectué en équipe. • Utilisation conforme des chariots requis.
4 Entretenir les outils et les appareils.	• Respect des recommandations des fabricants. • Entretien effectué en conformité et de façon sécuritaire. • Nettoyage soigné des outils et des appareils utilisés.
5 Entreposer l'outillage et disposer des produits et des matériaux.	• Prise en considération des conditions nécessaires à l'acclimatation des matériaux et des produits. • Prise en compte des fiches signalétiques (SIMDUT). • Respect des directives en matière de disposition des produits et des matières utilisées de façon sécuritaire et conforme à la protection de l'environnement. • Rangement adéquat de l'outillage. • Récupération des matières et des matériaux recyclables.
6 Appliquer des techniques de premiers soins.	• Respect du protocole d'intervention reconnu en cas d'accident ou d'incident. • Application des techniques selon les pratiques reconnues en la matière. • Consignation des données pertinentes relativement à l'accident ou à l'incident.
	Et, pour l'ensemble de la compétence : • Respect des règles de santé et de sécurité. • Utilisation de la terminologie française et anglaise. • Prise en compte des recommandations des fabricants. • Travail effectué avec minutie et précision.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

1 Sélectionner des matériaux et des produits de revêtements souples.

• Distinguer les catégories de matériaux et de produits.	Catégories, propriétés, modes de fabrication, calibre, épaisseur, style, usages. Divers types de revêtements : tapis, tuile, prélart, linoléum, PVC. Thibaudes (sous-tapis). Solvants pour nettoyer, scellants, etc. Matériel d'installation : broches, clous, bandes à griffes, moulures, etc.
• Identifier les divers outils et appareils utilisés en installation de revêtements souples.	Outils et appareils pour la préparation des surfaces : polisseuse, marteau pneumatique, aspirateur, mélangeur à ciment, etc. Outils manuels : couteaux, lames de couteaux, truelles, tendeur à tapis, etc. Appareils mécanisés : fer à joints, compresseur, agrafeuse électrique, appareil pour souder les joints de cordon, dévêtisseur, etc.
• Distinguer les catégories d'adhésifs.	Adhésifs sans solvant et avec solvant, colle à l'époxyde, etc.
• Reconnaître les substituts écologiques existants et compatibles.	Colles à base de matières non polluantes.

3 Manipuler de lourdes charges.

• Identifier les appareils et l'équipement de manutention et de levage.	Chariot, chariot élévateur, transpalette.
• Déterminer les manœuvres à effectuer lors du déplacement de marchandises effectué par une grue dans un bâtiment en hauteur.	Travail d'équipe, mesures de sécurité, signaux, etc.

Interprétation de plans et devis	Code	258052

Compétence 4 Durée 30 h Unités 2

Objectif de comportement

Énoncé de la compétence

Interpréter des plans et des devis et effectuer des croquis.

Contexte de réalisation

- Pour des bâtiments résidentiels, commerciaux et institutionnels.
- À l'aide :
  - de plans et de devis;
  - du Code de construction du Québec;
  - du Code national du bâtiment (CNB);
  - de matériel pour la réalisation de croquis;
  - d'instruments de mesure.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1 Interpréter les données générales d'un plan et d'un devis.	• Distinction juste des différents types de plans. • Repérage des différentes sections contenues dans un plan. • Interprétation judicieuse de l'information présente dans le cartouche. • Interprétation juste des symboles. • Reconnaissance de l'information générale contenue dans un devis et dans les addenda. • Manipulation correcte des plans. • Distinction des différents agrandissements, coupes, élévations, etc. • Reconnaissance de la logique d'exécution des travaux sur un chantier par rapport aux corps de métiers impliqués.
2 Repérer et relever l'information relative aux revêtements souples à installer.	• Relevé complet, dans le devis, des spécifications relatives aux revêtements souples à installer. • Localisation précise sur le plan de l'emplacement des différentes pièces d'habitation ou des aires de circulation. • Comptabilisation juste des dimensions requises. • Conversion appropriée des données dans les systèmes de mesures métriques et impériales. • Vérification et association pertinente de l'information contenue dans les plans avec la réglementation en vigueur.

• Tracer des croquis.	• Schématisation fidèle d'une partie du plan ou d'un plan de détail par un croquis à main levée ou avec cotations. • Respect des proportions et des dimensions.
	Et, pour l'ensemble de la compétence :
	• Manipulation soignée des documents. • Capacité à se représenter des formes et des objets dans l'espace. • Souci de précision.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

1 Interpréter les données générales d'un plan et d'un devis.

• Différencier divers types de plans.	Plans d'architecture, d'implantation, de démolition, etc.
• Utiliser les échelles en mesures du système international et du système impérial.	
• Utiliser les cotes.	
• Interpréter les données des tableaux de spécifications.	
• Interpréter les axes alphanumériques.	
• Développer sa perception spatiale.	

2 Repérer et relever l'information relative aux revêtements souples à installer.

• Reconnaître l'inadéquation de certains types de matériaux en fonction des lieux où leur installation est prévue.	Linoléum installé dans des toilettes très fréquentées, tapis étiré installé dans des corridors d'hôtel où de lourds chariots d'entretien ménager circulent fréquemment, etc.
• Colorier le plan en fonction des types de revêtements à installer.	Jeu de couleurs facilitant le repérage.

Planification des travaux	Code	258064

Compétence 5 Durée 60 h Unités 4

Objectif de comportement

Énoncé de la compétence

Planifier les travaux à effectuer pour l'installation de revêtements souples.

Contexte de réalisation

- Pour les sous secteurs commercial, institutionnel et résidentiel.
- À partir de plans, de devis, de croquis ou de bons de commande.
- Pour divers types de revêtements souples :
  – avec répétition de motifs;
  – avec des motifs à agencer.
- À l'aide :
  – des moyens de protection requis;
  – d'instruments de mesure;
  – d'appareils de lecture de température, d'humidité, d'acidité (pH), etc.;
  – de la documentation des fabricants.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1 Évaluer les lieux et les conditions ambiantes en vue de l'installation de revêtements souples.	• Identification judicieuse des obstacles potentiels sur les lieux de travail. • Prise de lectures relatives : – à la température ambiante; – au taux d'humidité et d'acidité du béton (pH). • Prise en compte de la luminosité, de la ventilation des lieux, de la poussière ambiante, etc. • Prise de mesures précises et vérification des données contenues sur le plan ou le croquis, le cas échant. • Utilisation appropriée d'une technique d'équerrage pour déterminer l'alignement du revêtement à installer.
2 Déterminer les travaux préparatoires à l'installation.	• Reconnaissance du type de préparation de surface à effectuer en fonction des matériaux à installer et des lectures effectuées. • Choix pertinent des techniques de travail et des produits à utiliser, le cas échéant.

Planification des travaux	Code	258064

3 Déterminer les quantités de matériaux et de produits nécessaires à l'installation de revêtements souples.	• Détermination de la quantité requise de matériaux et de produits en fonction : – de la configuration des lieux où l'installation doit être faite; – des mesures relevées; – des motifs à agencer; – de la répétition des motifs; – de l'emplacement des joints; – de la fin du motif au pourtour, etc. • Détermination des quantités requises pour des applications particulières. • Détermination de l'emplacement idéal des joints. • Estimation des pertes potentielles et des moyens de récupérer les surplus de matériaux, le cas échéant. • Détermination de la quantité de matériaux ou de produits pour la préparation des surfaces. • Détermination des accessoires requis.
4 Planifier la séquence et le temps d'installation.	• Estimation appropriée du temps requis pour effectuer les travaux préparatoires et du temps d'attente avant l'installation du revêtement. • Prise en considération des facteurs climatiques. • Estimation du temps requis pour l'installation des revêtements et des accessoires. • Établissement d'un échéancier réaliste des travaux.
	Et, pour l'ensemble de la compétence :
	• Respect des règles de santé et de sécurité. • Précision des mesures et des dimensions. • Souci du détail et exactitude. • Souci d'économie dans le calcul des quantités de matériaux et de produits à l'égard du client et de l'environnement. • Respect des recommandations des fabricants.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

1 Évaluer les lieux et les conditions ambiantes en vue de l'installation de revêtements souples.

• Reconnaître les facteurs climatiques et de l'environnement qui ont un impact sur le taux d'humidité du béton.	Environnement humide, chaleur, froid, présence d'un système de chauffage par rayonnement, etc.
• Appliquer les techniques permettant de vérifier l'équerrage d'une pièce.	Théorème de Pythagore (3-4-5), règle du produit croisé (règle de trois), etc.

• Calculer des surfaces.	Figures géométriques.
• Calculer les quantités supplémentaires requises pour les applications particulières.	Escaliers droits, à angle, courbes, limons, insertions, plinthes, etc.

2 Déterminer les travaux préparatoires à l'installation.

• Reconnaître le type de surface existante.	
• Identifier la présence de contaminants et leur nature.	Amiante, hydrocarbures, huile, peinture à l'huile ou à l'époxyde, etc.
• Reconnaître la limite et la portée des juridictions de métiers en fonction des contaminants identifiés.	Corps de métiers impliqués et limites des interventions à effectuer compte tenu des actions possibles d'autres corps de métiers.
• Établir des liens entre le type de surface et les techniques de préparation de surface requises.	Contreplaqué, polissage, ciment, etc.
• Déterminer le produit le mieux adapté à la préparation et en fonction du revêtement à installer.	Ciment autonivelant, ou ciment à la truelle avec la concentration d'additif nécessaire.

3 Déterminer les quantités de matériaux et de produits nécessaires à l'installation de revêtements souples.

• Calculer le pourcentage de la quantité de matériel à prévoir pour la réserve du client.	Référence au devis.

4 Planifier la séquence et le temps d'installation.

• Formuler des recommandations relatives aux différentes façons de protéger les revêtements.	Absence de circulation durant un certain temps, matériaux de protection : contreplaqué (résilients), papiers bruns (tapis), etc.

Préparation de surfaces	Code : 258075

Compétence 6 Durée 75 h Unités 5

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Préparer des surfaces en vue de l'installation de revêtements souples.

Contexte de réalisation

- Pour les sous-secteurs commercial, institutionnel et résidentiel.
- À partir de plans, de devis, de croquis ou de bons de commande.
- Pour divers types de revêtements souples.
- En présence d'un revêtement existant ou à partir d'une surface sans revêtement.
- À l'aide :
  - des moyens de protection requis;
  - de l'outillage et des appareils requis;
  - de divers produits ou matériaux;
  - d'instruments de mesure;
  - d'appareils de lecture de température, d'humidité, d'acidité (pH), etc.;
  - de la documentation des fabricants.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1 Évaluer le sous-plancher sur lequel sera posé le revêtement.	• Reconnaissance de la nature et des particularités du sous-plancher existant : – béton léger; – dalles de béton chauffées par rayonnement; – bois, etc. • En présence d'un revêtement en place, reconnaissance des possibilités et des limites relatives à la préparation des surfaces. • Prise en compte du type de revêtement à installer et de la préparation de surfaces qu'il nécessite. • Prise en compte des travaux effectués par d'autres corps de métier et de leur séquence.

Préparation de surfaces	Code : 258075

2 Enlever le revêtement existant.	• Application de techniques de dépose en fonction du revêtement existant. • Prise en compte de la présence de contaminants, le cas échéant. • Neutralisation ou enlèvement des adhésifs existants. • Précautions au regard des surfaces, des revêtements muraux et des éléments décoratifs existants. • Identification judicieuse des imperfections à corriger. • Récupération et disposition des produits et des matériaux de façon sécuritaire et conforme à la protection de l'environnement.
3 Nettoyer les surfaces.	• Reconnaissance des contaminants qui peuvent nuire à l'adhérence. • Application appropriée des techniques de nettoyage requises.
4 Effectuer les travaux préparatoires à l'installation du nouveau revêtement.	• En fonction du type de préparation requis : – vérification de la qualité de la pose du contreplaqué; – polissage des surfaces; – application de produits autolissants, de pâtes de colmatage ou de mortier cimentaire, si nécessaire; – application de ciment avec une truelle (corrections mineures); – ajout des agents liants ou des adhésifs requis; – tirage des joints et sablage, etc. • Protection des finies existantes contre les domages. • Vérification de la qualité du travail effectué. • Réalisation de tests d'adhérence à partir d'échantillons. • Prise en compte des taux d'humidité, d'acidité (pH), du degré de température, etc.

Et, pour l'ensemble de la compétence :

- Estimation du temps requis pour la préparation des surfaces en fonction de leurs particularités.
- Respect des règles de santé et de sécurité.
- Respect des mesures relatives à la protection de l'environnement.
- Utilisation conforme de l'outillage et des appareils.
- Travail effectué avec minutie.
- Respect des recommandations des fabricants.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

1 Évaluer le sous-plancher sur lequel sera installé le revêtement.

• Reconnaître les conditions de détérioration des sous-plancher.	Humidité, mauvaise qualité des matériaux utilisés, effritement du béton, etc.
• Identifier diverses imperfections de la surface.	Délaminage de la surface, accumulation de cire, dénivellation, dommages, etc.

2 Enlever le revêtement existant.

• Identifier les matériaux de fixation des revêtements.	Colle, agrafes, clous, etc.
• Identifier différentes techniques de dépose de revêtements.	Chauffage, enlèvement manuel, enlèvement mécanisé, etc.
• Identifier divers types de contaminants.	Huile, peinture, vernis, adhésifs, amiante, poussière, etc.
• Identifier les méthodes et la réglementation relatives à la mise au rebut de matériaux.	
• Prendre les précautions nécessaires pour prévenir les dommages aux revêtements muraux, aux plinthes et aux boiseries existants.	Techniques de travail.

3 Nettoyer les surfaces.

• Utiliser différentes méthodes de nettoyage.	Balayeuse, balai, produits abat-poussière, sableuse, etc. Précautions à prendre pour ne pas incommoder les personnes présentes.

4 Effectuer les travaux préparatoires à l'installation du nouveau revêtement.

• Déterminer la composition du plancher en béton.	Béton léger, dalles chauffées par rayonnement, etc.
• Identifier les recommandations des fabricants concernant divers produits et leur utilisation pour la réparation de surfaces.	Produits autolissants, composants de nivelage, pâtes de colmatage, agents liants, scellants, etc.
• Utiliser des instruments de mesure et en reconnaître les applications pour l'installation de revêtements souples.	Taux d'humidité, taux d'acidité (pH), température.
• Encocher les montants et les boiseries, si nécessaire.	Utilisation de l'outillage requis pour réaliser les travaux avec minutie.

Installation de tapis collés	Code : 258088

Compétence 7 Durée 120 h Unités 8

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Installer des tapis collés.

Contexte de réalisation

- Pour les sous-secteurs commercial, institutionnel et résidentiel.
- À partir de plans, de devis, de croquis d'installation et de bons de commande.
- Pour l'installation de tapis collés :
  – à simple encollage;
  – à double encollage.
- Pour l'installation des tapis à motifs, en carreaux, etc.
- À l'aide :
  – des moyens de protection requis;
  – des chariots requis;
  – de l'outillage et des appareils requis;
  – de divers produits ou matériaux;
  – de la documentation des fabricants;
  – d'instruments de mesure, etc.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1 Réceptionner la marchandise.	• Vérification appropriée de l'état du tapis et de la thibaude, des moulures et des accessoires (s'il y a lieu) en fonction du bon de commande. • Vérification de la compatibilité de la colle fournie en fonction du tapis à installer. • Vérification de la qualité des motifs, des couleurs de la marchandise reçue, etc. • Manutention sécuritaire de la marchandise, de l'outillage et des appareils sur les lieux de l'installation. • Vérification minutieuse de la préparation des surfaces.

2 Préparer la marchandise en vue de son installation.	• Vérification méthodique des mesures en tenant compte des dimensions et de l'agencement des motifs. • Prise en compte des spécifications du fabricant. • Vérification appropriée : – du sens de la fibre; – des lots de teinture; – des séquences de fabrication; – de tout problème pouvant affecter l'installation; – de la conformité de la marchandise avec l'usage prévu. • Au besoin, réalisation d'un test d'adhérence. • Réalisation précise des coupes en fonction des croquis d'installation.
3 Mettre les tapis en place.	• Installation appropriée de la thibaude dans le cas d'un tapis nécessitant un double encollage. • Déroulage et mise en place du tapis aux fins d'acclimatation. • Vérification de l'emplacement idéal pour la réalisation des joints et des contre-joints (transversaux).
4 Fixer les tapis.	• Application des adhésifs et des scellants à joints en fonction des spécifications du fabricant. • Utilisation des truelles recommandées. • Installation du tapis et agencement minutieux des motifs. • Maintien d'un axe de travail cohérent. • Alignement précis de l'arc des motifs. • Utilisation appropriée du rouleau pour assurer le transfert de la colle à l'endos du tapis. • Scellement des joints par procédé chimique, par thermosoudage (double encollage), etc. • Enlèvement du surplus d'adhésif des fibres de la surface. • Ajustement approprié du tapis dans les entrées de porte et près des boiseries. • Correction minutieuse des imperfections visuelles (fibres desserrées et touffes, etc.)
5 Nettoyer les lieux de travail et ranger l'outillage et les appareils.	• Remise en état des lieux. • Nettoyage de l'outillage et des appareils et rangement approprié. • Disposition des produits et des matériaux de façon sécuritaire et conforme en ce qui a trait à la protection de l'environnement.

6 Parachever les travaux.	• Inspection visuelle finale des travaux effectués. • Exactitude de l'information consignée dans le rapport d'installation. • Transmission au client de l'information pertinente relativement aux travaux effectués. • Formulation de recommandations judicieuses quant à l'entretien des tapis. • Rédaction précise et complète du rapport journalier, obtention de la signature du client ou du contremaître de chantier, le cas échéant. *Et, pour l'ensemble de la compétence :* • Estimation du temps requis pour l'installation en fonction des produits et de leurs particularités. • Respect des règles de santé et de sécurité. • Respect des mesures relatives à la protection de l'environnement. • Utilisation conforme de l'outillage et des appareils. • Travail effectué avec minutie. • Protection des surfaces finies existantes contre des domages. • Respect des recommandations des fabricants.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

1 Réceptionner la marchandise.	
• Identifier les modes de fabrication des tapis.	Tapis tissés, touffetés, etc.
• Identifier les types de carreaux textiles et leurs dimensions.	
2 Préparer la marchandise en vue de son installation.	
• Identifier les motifs en vue de l'agencement du tapis.	Séquence du lot de peinture, orientation du velours, et emplacement des joints, garnissages, joints transversaux, etc.
• Disposer la ligne de quadrillage pour l'installation des carreaux textiles.	
• Tailler et ajuster les tapis.	Techniques d'équerrage : en T, procédé 3-4-5 et les reprises, etc. Coupes à l'équerre à partir du rouleau.

3 Mettre les tapis en place.	
• Vérifier la présence de recommandations relatives à l'acclimatation des tapis.	Recommandations des fabricants.
4 Fixer les tapis.	
• Identifier diverses méthodes d'assemblage des tapis en tenant compte de la structure du tapis.	Méthodes conventionnelles comme l'agglutination thermique, le liage en latex, la couture à la main et le ruban à froid.
• Identifier les outils d'application appropriés en fonction de la surface et du revêtement.	Différents types de truelles, dimensions des encoches; revêtement en jute ou avec un endos tissé : surfaces de bois ou de béton, etc.
• Identifier différents types de scellants.	Scellant avec solvant, sans solvant, scellant à chaud; temps d'ouverture pour maximiser l'effet de la colle.
• Utiliser diverses méthodes d'application des adhésifs.	Pulvérisation, avec truelle, marouflage (transfert de colle à l'aide d'un outil).
5 Nettoyer les lieux de travail et ranger l'outillage et les appareils.	
• Repérer les bris ou les défectuosités de l'outillage et des appareils.	
• Vérifier les lieux de travail pour éviter les oublis (outils, etc.).	
• Reconnaître l'importance d'une organisation fonctionnelle d'un coffre à outils et du camion.	
6 Parachever les travaux.	
• Identifier les méthodes d'entretien les plus courantes.	

Installation de tapis étirés	Code : 258095

Compétence 8 Durée 75 h Unités 5

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Installer des tapis étirés.

Contexte de réalisation

- Pour le sous-secteur résidentiel.
- À partir de plans, de devis, de croquis d'installation et de bons de commande.
- Pour l'installation de tapis étirés avec motifs.
- À l'aide :
  - de bandes à griffes, de thibaudes, etc.;
  - des moyens de protection requis;
  - des chariots requis;
  - de l'outillage et des appareils requis;
  - de divers produits ou matériaux;
  - de la documentation des fabricants;
  - d'instruments de mesure, etc.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1 Réceptionner la marchandise.	• Vérification appropriée de l'état du tapis et de la thibaude, des bandes à griffes, des moulures et des accessoires (s'il y a lieu) en fonction du bon de commande. • Vérification de la compatibilité de la colle, des scellants et des rubans à joints fournis en fonction du tapis à installer. • Vérification de la qualité des motifs, des couleurs du tapis reçu, etc. • Manutention sécuritaire de la marchandise, de l'outillage et des appareils sur les lieux de l'installation. • Vérification minutieuse de la préparation des surfaces.

2 Préparer la marchandise en vue de son installation.	• Vérification précise des mesures en tenant compte des dimensions et de l'agencement des motifs. • Prise en compte des spécifications du fabricant. • Vérification appropriée : – du sens de la fibre; – des lots de teinture; – des séquences de fabrication; – de tout problème pouvant affecter l'installation. • Réalisation précise des coupes en fonction des croquis d'installation et de l'agencement des motifs, s'il y a lieu.
3 Mettre les tapis en place.	• Installation appropriée des bandes à griffes sur le pourtour de la pièce et des objets fixes de la pièce (colonnes, murs, cadres de portes, etc.). • Installation appropriée des thibaudes à brocher ou à coller, en fonction du plancher existant. • Déroulage et mise en place du tapis aux fins d'acclimatation. • Vérification de l'emplacement idéal pour la réalisation des joints et des contre-joints (joints transversaux).
4 Étirer et fixer les tapis.	• Soudage conforme des joints et agencement des motifs en appliquant le scellant à joints et le ruban à joints par thermofusion. • Étirage du tapis selon la séquence d'installation requise. • Correction appropriée de l'arc du motif, le cas échéant. • Fixation solide du tapis en le coinçant entre la bande à griffes, les murs et les objets fixes.
5 Nettoyer les lieux de travail et ranger l'outillage et les appareils.	• Remise en état des lieux. • Nettoyage de l'outillage et des appareils et rangement approprié. • Mise au rebut des produits et des matériaux de façon sécuritaire et conforme en ce qui a trait à la protection de l'environnement.

6 Parachever les travaux.	• Inspection visuelle finale des tapis installés. • Exactitude de l'information consignée dans le rapport d'installation. • Transmission au client de l'information pertinente relativement aux travaux effectués. • Formulation de recommandations judicieuses quant à l'entretien des tapis. • Rédaction précise et complète du rapport journalier; obtention de la signature du client ou du contremaître de chantier, le cas échéant. *Et, pour l'ensemble de la compétence :* • Estimation du temps requis pour l'installation en fonction des produits et de leurs particularités. • Respect des règles de santé et de sécurité. • Respect des mesures relatives à la protection de l'environnement. • Utilisation conforme de l'outillage et des appareils. • Travail effectué avec minutie. • Protection des surfaces finies existantes contre des dommages. • Respect des recommandations des fabricants.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

3 Mettre les tapis en place.	
• Associer les types de thibaudes au tapis à mettre en place.	
• Positionner les largeurs de tapis en fonction de l'orientation et du motif du velours.	
4 Étirer et fixer les tapis.	
• Appliquer la technique d'installation des tapis accrochés.	
• Identifier les méthodes pour tendre les tapis en fonction du type de revêtements.	Tapis tissés, touffetés et endos brevetés.
• Poser des bandes à griffes.	Orientation des bandes à griffes et distance du mur.

Installation de revêtements résilients	Code : 258108

Compétence 9 Durée 120 h Unités 8

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Installer des revêtements résilients.

Contexte de réalisation

- Pour les sous-secteurs commercial, institutionnel et résidentiel.
- À partir de plans, de devis, de croquis d'installation et de bons de commande.
- Pour l'installation de revêtements résilients tels que le liège, le linoléum, les produits de vinyle pur, les composés vinyliques, antidérapants, le caoutchouc, etc.
- À l'aide :
  – des moyens de protection requis;
  – des chariots requis;
  – de l'outillage et des appareils requis;
  – de divers produits ou matériaux;
  – de la documentation des fabricants;
  – d'instruments de mesure, etc.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1 Réceptionner la marchandise.	• Vérification appropriée de l'état des revêtements en rouleaux ou en carreaux et des accessoires (s'il y a lieu) en fonction du bon de commande. • Vérification de la compatibilité de la colle, des scellants à joints chimiques ou par thermofusion fournis en fonction du résilient à installer. • Vérification de la quantité, des motifs, des couleurs, du sens des revêtements, des lots de production, des séquences de fabrication, etc. • Manutention sécuritaire de la marchandise, de l'outillage et des appareils sur les lieux de l'installation. • Vérification minutieuse de la préparation des surfaces.

2 Préparer la marchandise en vue de son installation.	• Vérification précise des mesures en tenant compte des dimensions et de l'agencement des motifs. • Prise en compte des spécifications du fabricant. • Vérification : – du sens du motif; – des lots de teinture; – des séquences de fabrication; – de tout problème pouvant affecter l'installation; – de la conformité de la marchandise avec l'usage prévu. • Respect des exigences d'acclimatation. • Réalisation précise des coupes en fonction des croquis d'installation et de l'agencement des motifs, s'il y a lieu. • Réalisation appropriée d'un test d'adhérence.
3 Mettre en place du résilient en carreaux.	• Détermination du point central de la pièce et traçage d'une ligne verticale et horizontale parallèles aux murs. • Ajustement précis des lignes d'agencement permettant de réduire l'utilisation de petits morceaux. • Vérification appropriée de l'angle droit au croisement des lignes. • Respect de l'intégrité du motif et du design. • Application conforme des adhésifs et utilisation des truelles recommandées. • Constance dans la vitesse d'étalement de l'adhésif et respect du temps d'ouverture. • Détermination du temps de prise de l'adhésif en fonction des conditions ambiantes et des matériaux. • Marouflage approprié du résilient pour assurer le transfert de la colle à l'endos des carreaux. • S'il y a lieu, enlèvement du surplus d'adhésif de la surface ou enlèvement des carreaux, selon le cas.

4 Mettre en place du résilient en feuilles.	• Vérification de l'emplacement stratégique des joints. • Application des adhésifs et utilisation des truelles recommandées. • Constance dans la vitesse d'étalement de l'adhésif et respect du temps d'ouverture. • Détermination du temps de prise de l'adhésif en fonction des conditions ambiantes et du résilient. • Marouflage approprié du résilient pour assurer le transfert de la colle à l'endos du résilient en feuilles et pour enlever les bulles d'air. • Enlèvement du surplus d'adhésif de la surface, s'il y a lieu.
5 Ajuster le résilient.	• Coupage du résilient à l'équerre. • Coupage précis du résilient au ras des murs. • Coupage précis des joints aux endroits requis. • Ajustement du résilient en fonction des contours irréguliers (cadres de portes, brides de toilette, drains, etc.). • Ajustement précis des joints pour les égaliser parfaitement. • Application conforme de techniques de chantournage mécanique et à la main, si nécessaire. • Scellement approprié des joints par thermofusion, procédé chimique, etc.
6 Nettoyer les lieux de travail et ranger l'outillage et les appareils.	• Remise en état des lieux. • Nettoyage de l'outillage et des appareils et rangement approprié. • Disposition des produits et des matériaux de façon sécuritaire et conforme en ce qui a trait à la protection de l'environnement.
7 Parachever les travaux.	• Inspection visuelle finale des produits installés. • Exactitude de l'information consignée sur le rapport d'installation. • Transmission à la cliente ou au client de l'information pertinente relativement aux travaux effectués. • Formulation de recommandations judicieuses quant à l'entretien des produits. • Rédaction précise et complète du rapport journalier; obtention de la signature de la cliente ou client ou de la contremaîtresse ou du contremaître de chantier, le cas échéant.

Et, pour l'ensemble de la compétence :

- Estimation du temps requis pour l'installation en fonction des produits et de leurs particularités.
- Respect des règles de santé et de sécurité.
- Respect des mesures relatives à la protection de l'environnement.
- Utilisation conforme de l'outillage et des appareils.
- Travail effectué avec minutie.
- Protection des surfaces finies existantes contre les dommages.
- Respect des recommandations des fabricants.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

1 Réceptionner la marchandise.

• Identifier les types de carreaux résilients.	Le liège, le linoléum, les produits de vinyle pur, les composés vinyliques, les carreaux antidérapants, les carreaux antistatiques, le caoutchouc, etc.
• Identifier les types de matériaux des résilients en feuilles.	Le polychlorure de vinyle (PVC), le linoléum, le revers de feutre, etc.

2 Préparer la marchandise en vue de son installation.

• Respecter le temps d'acclimatation des produits.	Particulièrement pour les installations effectuées en hiver.
• Inverser la disposition des motifs dans le cas de certains produits résidentiels.	Recommandations des fabricants.

3 Mettre en place du résilient en carreaux.

• Reconnaître les types de disposition des motifs en carreaux.	Losanges, pierres de taille, quinconce, à bâtons rompus, etc.
• Reconnaître les caractéristiques du matériel à installer.	Flèches de direction, grain, etc.
• Repérer les carreaux défectueux.	Bris, égratignures, trous, manquements, etc. Réutilisation efficace des retailles de résilients.
• Établir et suivre une ligne de correction.	
• Reconnaître les marques d'usure des truelles.	

- Maroufler du matériel avec divers types d'adhésifs.

  Types d'adhésifs : bitume en émulsion, colle transparente, colle époxyde conductrice et colle époxyde à deux composants.
  Utilisation du rouleau.
  Marouflage des joints à la main pour transférer l'adhésif et égaliser la surface en vue du chantournage.

- Reconnaître la nécessité d'empêcher toute circulation ou toute utilisation des surfaces jusqu'à la fin des travaux.

4 Mettre en place du résilient en feuilles.

- Couper le matériel à l'équerre.

5 Ajuster le résilient.

- Utiliser diverses méthodes de chantournage.

- Utiliser différentes techniques de coupe.

  Coupe en surface, coupe en double, délignage, etc.

6 Nettoyer les lieux de travail et ranger l'outillage et les appareils.

- Porter attention à la difficulté à enlever les surplus de colle.

  Colle époxyde, colle contact, etc.; bris de surface possibles, etc.

- Reconnaître le degré de toxicité des produits utilisés.

Installation de revêtements de surfaces sportives	Code : 258213

Compétence 10 Durée 45 h Unités 3

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Installer des revêtements de surfaces sportives.

Contexte de réalisation

- Pour les sous-secteurs résidentiel, institutionnel et commercial.
- Pour l'installation de revêtements de surfaces sportives, tels que : caoutchouc pour les salles de conditionnement physique ou les garderies, tapis synthétiques, revêtements de vinyle avec endos spongieux pour les terrains de badminton, de tennis, les verts de golf, caoutchouc avec des lignes de jeux, etc.
- À l'aide :
  - des moyens de protection requis;
  - des chariots requis;
  - de l'outillage et des appareils requis;
  - de divers produits ou matériaux;
  - de la documentation des fabricants.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1 Installer des revêtements de caoutchouc en carreaux et en rouleaux.	• Vérification minutieuse de la préparation de la surface. • Utilisation de techniques d'installation particulières, de la machinerie et de l'outillage requis. • Coupe précise du matériel. • Incrustation précise de lignes de jeux. • Application conforme des scellants à joints requis.
2 Installer des revêtements de vinyle avec endos spongieux.	• Vérification minutieuse de la préparation de la surface. • Coupe précise du matériel. • Utilisation de techniques d'installation particulières, de la machinerie et de l'outillage requis. • Incrustation précise de lignes de jeux. • Application conforme des scellants à joints requis.

3 Installer du tapis synthétique.	• Vérification minutieuse de la préparation de la surface. • Coupe précise du matériel. • Utilisation de techniques d'installation particulières, de la machinerie et de l'outillage requis.
4 Nettoyer les lieux de travail et ranger l'outillage et les appareils.	• Inspection visuelle finale des produits installés. • Remise en état des lieux. • Nettoyage de l'outillage et des appareils et rangement approprié. • Disposition des produits et des matériaux de façon sécuritaire et conforme en ce qui a trait à la protection de l'environnement.
	Et, pour l'ensemble de la compétence :
	• Respect des règles de santé et de sécurité. • Respect des mesures relatives à la protection de l'environnement. • Utilisation conforme de l'outillage et des appareils. • Prise en compte des limites de juridiction des métiers et des dérogations existantes, le cas échéant. • Travail effectué avec minutie. • Respect des recommandations des fabricants.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

1 Installer des revêtements de caoutchouc en carreaux et en rouleaux.

• Identifier les particularités des revêtements de surfaces sportives.	Composition de divers revêtements et possibilités d'utilisation. Types de caoutchouc : en rouleau, en carreaux, à la coulée, etc. Techniques d'installation particulières pour les grandes surfaces (pistes de course, etc.). Conditions particulières d'installation.
• Identifier les tendances du marché en matière de revêtements de surfaces sportives.	
• Reconnaître les similitudes et les différences touchant l'installation de produits résilients et celle de revêtements de surfaces sportives.	

• Appliquer la technique de peinture de lignes de jeux à l'époxyde.	Techniques de peinture.
• Identifier les particularités liées à la préparation des surfaces.	

2 Installer des revêtements de vinyle avec endos spongieux.

• Identifier les particularités liées à la préparation des surfaces.	Caoutchouc pour pistes d'athlétisme, etc.

3 Installer du tapis synthétique.

• Reconnaître les techniques de coupe particulières.	À l'endos en suivant la trame du tapis, à l'endroit en suivant la trame du tapis, à la règle, etc.
• Identifier diverses techniques d'incrustation de lignes et de motifs.	Outillage. Lignes et motifs cousus, collés, insérés, peints, etc.
• Identifier les techniques de positionnement et d'étirement des tapis synthétiques.	Outillage.
• Identifier les techniques de remplissage des tapis synthétiques.	Outillage et produits.
• Identifier les techniques de finition de l'installation.	Outillage.

Organismes de l'industrie de la construction	Code : 254991

Compétence 11 Durée 15 h Unités 1

Compétence traduite en situation

Énoncé de la compétence

Se situer au regard des organismes de l'industrie de la construction.

Éléments de la compétence

- Se familiariser avec l'industrie de la construction.
- Prendre conscience du rôle et de l'importance des organismes de l'industrie.
- Percevoir la réalité du monde des relations de travail dans l'industrie.

Plan de mise en situation

Phase d'information

- Se renseigner sur l'industrie de la construction.
- S'informer sur les rôles et les responsabilités des organismes de l'industrie de la construction (associations patronales et syndicales, CCQ, CSST, etc.).
- S'informer sur les relations de travail dans l'industrie de la construction.

Phase de réalisation

- Participer à des activités permettant d'apprécier :
  - l'évolution et les perspectives d'avenir de l'industrie de la construction;
  - l'interdépendance des différents métiers et des différentes occupations;
  - les effets de la réglementation sur le régime de travail dans l'industrie.
- Explorer les possibilités de perfectionnement pour le personnel de l'industrie.

Phase de synthèse

- Présenter un bilan contenant un résumé des apprentissages réalisés ainsi qu'une appréciation de leur incidence sur son cheminement professionnel.

Conditions d'encadrement

- Fournir les sources d'information nécessaires.
- Recourir à plusieurs mises en situation représentatives de la réalité dans l'industrie de la construction.
- Privilégier les échanges d'opinion entre les élèves et favoriser l'expression de toutes et de tous.
- Guider la démarche de synthèse des élèves en leur fournissant des outils (un questionnaire, par exemple).

Organismes de l’industrie de la construction	Code : 254991

Critères de participation

Phase d’information

- Consulte les sources d’information mises à sa disposition.

Phase de réalisation

- Participe avec sérieux et constance aux activités proposées.

Phase de synthèse

- Présente un bilan contenant un résumé des apprentissages réalisés ainsi qu’une appréciation de leur incidence sur son cheminement professionnel.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L’énumération ci-dessous reprend le plan de mise en situation, les savoirs liés aux phases et les balises associées aux savoirs.

Phase d’information

• Distinguer les particularités de l’industrie de la construction.	Caractéristiques et importance économique.
• Distinguer les associations patronales.	Rôles et responsabilités. Association de la construction du Québec, Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec, Association des entrepreneurs en construction du Québec, Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec, Corporation des maîtres électriciens du Québec et Corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie du Québec.
• Distinguer les associations syndicales.	Rôles et responsabilités. Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec, Conseil provincial du Québec des métiers de la construction, Centrale des syndicats démocratiques, Confédération des syndicats nationaux et Syndicat québécois de la construction.
• Reconnaître le rôle et les responsabilités de la Commission des relations de travail.	Structure, composantes, fonctions et pouvoirs relatifs au domaine de la construction.
• Reconnaître le rôle et les responsabilités de la Régie du bâtiment du Québec.	Structure, composantes, fonctions et pouvoirs.
• Reconnaître le rôle et les responsabilités de la Commission de la construction du Québec.	Structure, composantes, fonctions et pouvoirs.
• Reconnaître le rôle et les responsabilités des organismes œuvrant en santé et sécurité au travail.	CSST et Association sectorielle paritaire. Structure, composantes, fonctions et pouvoirs.

Organismes de l’industrie de la construction	Code : 254991

Phase de réalisation

• Avoir le souci de partager son point de vue avec ses collègues.	Utilité de l’échange de points de vue, attitude à l’égard de points de vue divergents et utilité dans l’exercice du métier.
• Distinguer les métiers des occupations.	Critères de distinction et caractéristiques.
• Distinguer les conventions collectives sectorielles.	Pour les secteurs : résidentiel, commercial et institutionnel, industriel, du génie civil et de la voirie.
• Reconnaître la loi et les règlements régissant les relations de travail dans l’industrie de la construction.	Raison d’être et incidences sur les conditions de travail. Loi sur les relations de travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d’œuvre dans l’industrie de la construction (chapitre R-20 des lois du Québec). Règlement sur la formation et la qualification professionnelles de la main-d’œuvre dans l’industrie de la construction. Règlement sur les régimes complémentaires d’avantages sociaux dans l’industrie de la construction.
• Reconnaître les avantages que procurent les fonds de formation.	Fond de formation des travailleuses et travailleurs de l’industrie de la construction. Plan de formation des travailleuses et travailleurs du secteur résidentiel.

Recherche d'emploi	Code : 258221

Compétence 12 Durée 15 h Unités 1

Compétence traduite en situation

Énoncé de la compétence

Effectuer des recherches d'emploi.

Éléments de la compétence

- Consulter des sources d'information.
- Planifier une recherche d'emploi.
- Préparer les documents nécessaires à la recherche d'un emploi.

Plan de mise en situation

Phase d'information

- S'informer sur les étapes à suivre pour chercher un emploi.
- Prendre connaissance des sources d'information disponibles au moment de la recherche d'un emploi.
- Prendre connaissance des éléments devant figurer dans un curriculum vitæ et dans une lettre de présentation.

Phase de réalisation

- Rédiger un curriculum vitæ et une lettre de présentation.
- Déterminer les milieux de travail correspondant à ses champs d'intérêt.
- Effectuer les démarches prévues dans son plan de recherche d'emploi.
- Participer à des simulations d'entrevues.

Phase de synthèse

- Analyser l'efficacité de son plan de recherche d'emploi.
- Présenter le bilan de ses démarches.

Conditions d'encadrement

- Mettre toute documentation pertinente à la disposition des élèves.
- Encadrer les discussions de groupe.
- Stimuler la participation et l'expression individuelle.
- Susciter le sérieux et le respect d'autrui au moment des présentations.
- Encourager l'autocritique.

Recherche d'emploi	Code : 258221

Critères de participation

Phase d'information

- Consulte les sources d'information mises à sa disposition.
- Participe aux discussions de groupe.

Phase de réalisation

- Produit un curriculum vitæ et une lettre de présentation.
- Participe aux activités.

Phase de synthèse

- Présente le bilan de son expérience.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend le plan de mise en situation, les savoirs liés aux phases et les balises associées aux savoirs.

Phase d'information	
• Recueillir des données sur les sujets à traiter.	Modèles de curriculum vitæ et de lettres de présentation.
• Analyser des offres d'emploi.	Exigences quant à la formation et à l'expérience. Comparaison avec ses objectifs de carrière.
Phase de réalisation	
• Saisir l'importance de se préparer à une entrevue.	Présentation, réponses appropriées, comportement et tenue vestimentaires, etc.

Techniques spécialisées d'installation de revêtements souples	Code : 258238

Compétence 13 Durée 120 h Unités 8

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Exécuter des techniques spécialisées d'installation de revêtements souples.

Contexte de réalisation

- Pour les sous-secteurs commercial, institutionnel et résidentiel.
- À partir de plans, de devis, de croquis ou de bons de commande.
- À l'aide :
  - des moyens de protection requis;
  - des chariots requis;
  - de l'outillage et des appareils requis;
  - de divers produits ou matériaux;
  - de la documentation des fabricants;
  - des instruments de mesure.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1 Installer des moulures à gorge, des moulures de transition et des accessoires.	• Identification adéquate des divers types de plinthes, de relevés de plinthes, de moulures de bordure, de coups-de-pied, des accessoires et de leurs possibilités d'utilisation. • Détermination judicieuse des conditions et des techniques particulières d'installation et d'assemblage. • Utilisation conforme de l'outillage spécialisé et des produits de scellement requis. • Application conforme des techniques de coupe et ajustement des bandes à gorge et des coins intérieurs et extérieurs. • Application conforme des techniques de chantournage. • Soudage approprié des joints par thermofusion.
2 Installer des revêtements dans des escaliers, des nez de marches, des marches, des contremarches et des limons.	• Détermination correcte des conditions et des techniques particulières d'installation en fonction du produit. • Installation conforme du revêtement en utilisant l'outillage spécialisé, le cas échéant, et les produits de scellement requis. • Détermination précise des lignes d'agencement et de l'agencement des motifs.

Techniques spécialisées d'installation de revêtements souples	Code : 258238

3 Installer des incrustations, des bordures et des bandes contrastantes.	• Identification juste des divers types de bordures, de bandes et d'incrustations et de leurs possibilités d'utilisation. • Détermination judicieuse des conditions et des techniques particulières d'installation et d'assemblage. • Transposition précise, sur le sol, des croquis relatifs aux incrustations prévues. • Installation conforme du revêtement en utilisant l'outillage spécialisé, le cas échéant, et les produits de scellement requis. • Incorporation soignée du motif dans la surface.
4 Installer des revêtements de sol de sécurité, des accessoires de sécurité et des tapis amovibles.	• Identification juste des divers types de revêtements et d'accessoires de sécurité et de leurs possibilités d'utilisation. • Détermination judicieuse des conditions et des techniques particulières d'installation. • Installation conforme du revêtement en utilisant l'outillage spécialisé, le cas échéant, et les produits de scellement requis.
5 Installer des produits spécialisés de revêtements muraux.	• Identification juste des divers types de revêtements muraux et de leurs possibilités d'utilisation. • Détermination judicieuse des conditions et des techniques particulières d'installation. • Réalisation d'un test d'adhérence sur un échantillon. • Installation conforme du revêtement en utilisant l'outillage spécialisé, le cas échéant. • Application conforme des adhésifs sur les murs et marouflage des matériaux. • Scellement des joints en utilisant les produits appropriés. • Détermination précise des lignes d'agencement et de l'agencement des motifs.
6 Installer des composants de sol conducteurs.	• Identification juste des divers types de composants de sol conducteurs et de leurs possibilités d'utilisation. • Détermination judicieuse des conditions et des techniques particulières d'installation. • Détermination de l'emplacement et installation conformes des bandes de mise à la terre. • Installation conforme des composants en utilisant l'outillage spécialisé, le cas échéant.

7 Nettoyer les lieux de travail et ranger l'outillage et les appareils.	• Remise en état des lieux. • Nettoyage de l'outillage et des appareils et rangement approprié. • Disposition des produits et des matériaux de façon sécuritaire et conforme en ce qui a trait à la protection de l'environnement.
	Et, pour l'ensemble de la compétence :
	• Estimation du temps requis pour l'installation en fonction des produits et de leurs particularités. • Respect des règles de santé et de sécurité. • Respect des mesures relatives à la protection de l'environnement. • Utilisation conforme de l'outillage et des appareils. • Travail effectué avec minutie. • Protection des surfaces finies existantes contre des dommages. • Respect des recommandations des fabricants.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

1 Installer des moulures à gorge, des moulures de transition et des accessoires.

• Différencier les types de plinthes et leurs applications.	Plinthes de vinyle, de caoutchouc, plinthes remontées, en tapis (surjetées, galonnées, en retrait, avec bonnet *(caping)*), etc.
• Installer des plinthes en fonction de leur type.	
• Reconnaître la condition des murs existants.	Prise de mesures pour faire corriger les défauts, le cas échéant.
• Couper et enrouler les angles rentrants et saillants.	Remplacement des angles préformés permettant de réduire le nombre de joints.
• Maintenir une transition constante entre le plancher et le mur.	
• Maintenir une finition constante sur la base du tapis.	
• Différencier les types de moulures et d'accessoires.	Bandes de transition en bois, en métal ou en vinyle, bordures protectrices et embouts.
• Couper, ajuster et fixer les moulures et les accessoires.	Colle, clous, vis.

2 Installer des revêtements dans des escaliers, des nez de marches, des marches, des contremarches et des limons.

• Reconnaître les types de substrats d'escaliers.	Bois, béton, plaques d'acier.
• Identifier les types de construction d'escaliers.	Escaliers fermés, ouverts d'un ou de deux côtés, à marches triangulaires, à marches enveloppées, avec paliers, etc.
• Déterminer la technique d'installation.	Coller, clouer, visser, brocher, avec sous-tapis, etc.
• Appliquer des techniques de revêtement d'objets en trois dimensions.	Techniques de capitonnage.
• Connaître les techniques d'installation de carpettes et de chemins d'escalier.	Avec ou sans thibaude, avec des barres décoratives, finition surjetée, galonnage, etc.

3 Installer des incrustations, des bordures et des bandes contrastantes.

• Calculer le positionnement de l'incrustation par rapport à l'agencement des motifs.	Vérification des spécifications précisées dans les plans et devis.
• Couper les onglets où les bordures et les incrustations se rencontrent et se recoupent.	
• Couper les bordures et les incrustations selon les dimensions.	
• Tendre et appointer le champ de bordure.	Corrections de l'arc du tapis, alignement des motifs (tapis et revêtements résilients).
• Fixer et sceller les bordures et les incrustations au champ de bordure.	Collage, soudage, etc.

4 Installer des revêtements de sol de sécurité, des accessoires de sécurité et des tapis amovibles.

• Identifier différents types de revêtements et d'accessoires de sécurité conformes à la réglementation.	Types de revêtements de sol (matériaux antidérapants, etc.), bandes réfléchissantes pour sorties de secours, etc.
• Appliquer les méthodes et les techniques d'installation des tapis amovibles.	Rubans à double face et ruban à froid.
• Préparer et assembler des tapis amovibles.	

5 Installer des produits spécialisés de revêtements muraux.

- Reconnaître différents types de matériaux utilisés pour les revêtements muraux.

  Linoléum, PVC, tapis, produits spécialisés, etc.

- Reconnaître les types de moulures appropriées aux revêtements muraux.

  Précautions à prendre lors de l'installation et de la finition.

6 Installer des composants de sol conducteurs.

- Reconnaître l'utilité des bandes conductrices et en déterminer l'emplacement.
- Reconnaître les propriétés des adhésifs conducteurs.

Réparation de tapis et de revêtements résilients	Code : 258244

Compétence 14 Durée 60 h Unités 4

Compétence traduite en comportement

Énoncé de la compétence

Réparer des tapis et des revêtements résilients.

Contexte de réalisation

- Pour les sous-secteurs commercial, institutionnel et résidentiel.
- À partir de croquis ou de bons de commande.
- Pour la réparation de tapis étirés ou collés et de revêtements résilients.
- À l'aide :
  - des moyens de protection requis;
  - de l'outillage et des appareils requis;
  - de divers produits ou matériaux;
  - de la documentation des fabricants;
  - des instruments de mesure.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1 Reconnaître les dommages causés aux produits à réparer.	• Identification juste du type de matériau à réparer ainsi que de ses caractéristiques. • Identification juste de la cause des dommages. • Estimation juste de la durée de vie du produit existant par rapport à la réparation à effectuer. • Estimation juste du temps de travail requis.
2 Déterminer la méthode de travail pour remédier aux dommages.	• Détermination d'une méthode de travail efficace et dont les conséquences seront les moins perceptibles possibles. • Détermination d'autres moyens au cas où la réparation ne pourrait être effectuée.
3 Appliquer diverses techniques de travail en vue : – de réparer de petits et de gros trous; – de réparer et de réajuster des joints; – d'harmoniser le nouveau matériel avec l'ancien; – de réparer ou de remplacer des accessoires endommagés; – de retendre et d'ajuster un tapis; – de recoller le produit ou une section décollée; – de réparer des sous-planchers qui se désagrègent, etc.	• Utilisation conforme de l'outillage, des produits et des matériaux requis. • Prévention des dommages aux produits et aux surfaces finies existantes. • Application de techniques reconnues. • Agencement judicieux des motifs. • Vérification de la qualité du travail effectué.

4 Déterminer les besoins d'entretien requis.	• Prise en compte des recommandations des fabricants. • Explications claires relativement aux produits d'entretien et aux modes d'entretien requis.
5 Nettoyer les lieux de travail et ranger l'outillage et les appareils.	• Remise en état des lieux. • Nettoyage de l'outillage et des appareils et rangement approprié. • Disposition des produits et des matériaux de façon sécuritaire et conforme en ce qui a trait à la protection de l'environnement.
	Et, pour l'ensemble de la compétence :
	• Respect des règles de santé et de sécurité. • Respect des mesures relatives à la protection de l'environnement. • Utilisation conforme de l'outillage et des appareils. • Travail effectué avec minutie.

Suggestions de savoirs liés à la compétence

L'énumération ci-dessous reprend les éléments de la compétence, les savoirs liés à ces éléments et les balises associées aux savoirs.

1 Reconnaître les dommages causés aux produits à réparer.

• Connaître diverses causes de dommage.	Fuites d'eau, brûlures, déchirures, dommages causés par un animal, taches indélébiles, usure normale, etc.
• Reconnaître les dommages ou les défauts des joints.	Joints défectueux, ouverts, majorés ou présentant un jeu.
• Déterminer la cause de la défaillance d'un accessoire (moulures, marches ou nez de marches, plinthes, bonnets *(caping)*, etc.) et les moyens d'y remédier.	Accessoire plus performant, colle performante, etc.
• Déterminer les travaux à effectuer dans les situations où il y a déplacement de cloisons intérieures.	

2 Déterminer la méthode de travail pour remédier aux dommages.

• Reconnaître d'autres options dans le cas où la réparation ne peut être effectuée.	Incrustations, bordures, remplacement du revêtement, amélioration, etc.

3 Appliquer diverses techniques de travail en vue :

– de réparer des trous;
– de réparer et de réajuster des joints;
– d'harmoniser le nouveau matériel avec l'ancien;
– de réparer ou de remplacer des accessoires endommagés;
– de retendre et d'ajuster un tapis;
– de recoller le produit ou une section décollée;
– de réparer des sous planchers.

• Protéger les joints durant le temps de séchage.	Interdiction temporaire de l'accès.

4 Déterminer les besoins d'entretien requis.

- Reconnaître divers produits d'entretien.

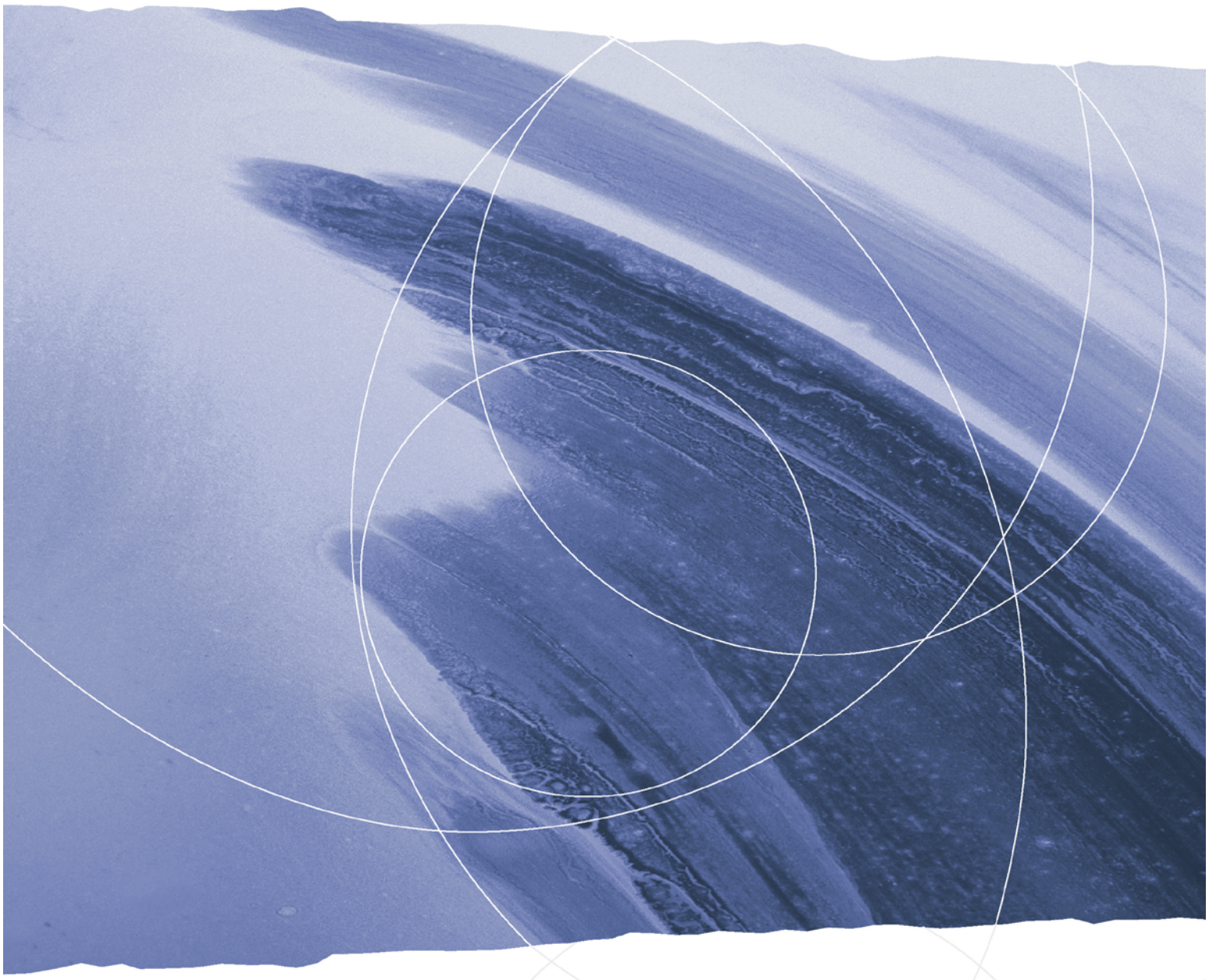

Éducation,
Loisir et Sport
Québec

17-0743-01